

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2023 COLLEGE - LYCEES

IMPORTANT

Les documents concernant l'année 2022-2023 stockés sur ECOLE DIRECTE

doivent être sauvegardés dès à présent.

Madame, Monsieur,

Nous serons heureux d'accueillir votre enfant **le lundi 4 ou le mardi 5 septembre 2023 selon les niveaux.**

Afin de faciliter sa rentrée, vous trouverez ci-joint quelques informations pratiques.

Pour permettre aux professeurs principaux d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de procéder à l'ensemble des formalités administratives, les horaires de rentrée seront les suivants :

Lundi 4 septembre 2023	
Pour tous les élèves du lycée (Général, Technologique et Professionnel) qui <u>n'étaient pas inscrits dans l'établissement l'année dernière</u> , un <u>temps d'accueil obligatoire</u> est organisé à 8h30. Les nouveaux élèves de 2ndes enchaîneront directement sur leur rentrée de niveau, tandis les nouveaux élèves de 1 ^{ère} et de Terminale seront libérés à 9h45 et reviendront mardi 5 septembre pour leur rentrée de niveau.	8h30-9h45
Cinquièmes : sur le site NDC 16, Place de la Résistance.	09h00 - 12h00
Troisièmes.	13h30 - 16h00
Secondes Générales et Technologiques.	10h00 - 12h15
Secondes Professionnelles.	10h00 - 15h30
Mardi 5 septembre 2023	
Sixièmes : sur le site NDC 16, Place de la Résistance.	08h30 - 15h20
Quatrièmes.	09h00 - 12h00
1 ^{ère} année BTS.	08h30 - 12h30
2 ^{ème} année BTS.	09h30 - 12h30
Premières Générales et Technologiques.	10h30 - 12h30
Premières BAC PROFESSIONNEL.	9h30 - 11h30
Terminales Générales et Technologiques.	13h30 - 15h30
Terminales BAC PROFESSIONNEL.	14h30 - 16h30

Les cours débuteront le Mercredi 6 septembre 2023.

RESTAURATION

La restauration sera exceptionnellement assurée le mardi 5 septembre de 11h20 à 13h15 uniquement pour les élèves de sixièmes demi-pensionnaires.

À partir du Mercredi 6 septembre pour tous les niveaux.

Au collège, l'inscription au restaurant scolaire est contractualisée pour l'année scolaire entière. Un élève externe peut devenir demi-pensionnaire sur demande écrite de la famille adressée à la Direction du secteur concerné avant le 30 septembre.

Au Lycée, les Lycéens ont accès à un service de restauration rapide dont la vente se fait à l'unité, aucune inscription à l'année n'est imposée. Les jeunes auront accès à une restauration moderne, accessible grâce à un porte-monnaie rechargeable à distance et pourront précommander leur repas via une application mobile. Plus de formule, la composition du plateau est individualisée ainsi que son prix.

La salle de restauration sera ouverte de 8h15 à 16h00.

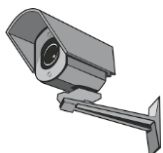
TENUES OBLIGATOIRES : TSHIRTS et SWEAT La Salle Saint Denis

Au collège : Votre enfant entre au collège, le port du t-shirt est obligatoire pour la pratique sportive et lors des manifestations occasionnelles. Un t-shirt sera remis à votre enfant à la rentrée, il sera facturé au prix de 8 €, et apparaîtra sur votre première facture. Les commandes supplémentaires facturées 8 € l'unité sont à réaliser sur le site www.lasallesaintdenis-boutique.com. L'ensemble de votre commande sera livré directement à votre domicile. Pour les élèves entrant en sixième, le premier T-shirt est offert par l'établissement et sera remis lors de la journée d'intégration à Reims.

Au Lycée (entrée en seconde) et Supérieur (1ère année) : Votre enfant entre au Lycée, le port du Sweat "La Salle Saint Denis" est obligatoire lors des événements occasionnels. Un sweat sera remis à votre enfant à la rentrée, il sera facturé au prix de 25 €, et apparaîtra sur votre première facture.

RESPECT-SECURITE

Notre établissement est un lieu d'enseignement, mais aussi d'éducation au respect de soi et d'autrui. La charte éducative doit être lue avec attention avec votre enfant et signée le soir de la rentrée.



Pour la sécurité de vos enfants et des biens matériels, l'établissement est équipé d'un système de vidéo-surveillance.



REMISE DE DOCUMENTS

Plusieurs documents importants seront remis à votre enfant dans les premiers jours. Merci de les compléter le soir même et de les retourner impérativement pour la date indiquée et à l'adulte précisé sur chaque document.

L'emploi du temps, susceptible d'être modifié dans les premières semaines, sera remis aux élèves le jour de la rentrée.

MANUELS

Les manuels seront distribués lundi 4 septembre pour les 5èmes et 3èmes.

Mardi 5 septembre pour les 6èmes et 4èmes.

Les manuels **devront être couverts** pour le **lundi 11 septembre** et maintenus en bon état.

Au Collège : depuis la rentrée scolaire 2020, la fourniture des ouvrages scolaires est à la charge des familles. Plus aucun ouvrage n'est prêté par l'établissement. Pour vous permettre de bénéficier de tarifs préférentiels, l'établissement est partenaire de l'association ARBS (www.ARBS.COM).

Aux Lycées : Les livres sont prêtés par le Conseil Régional d'Ile de France. Si un ou plusieurs livres ne sont pas restitués ou dans le cas d'une dégradation trop importante par votre enfant provoquant **une mise au rebut** d'un ou plusieurs livres, le montant sera facturé à la famille. Les cahiers d'activités pédagogiques consommables seront commandés par l'établissement et facturés.

Remise des manuels Lycée Général et Technologique :

- 2nde : mercredi 6 et jeudi 7 septembre
- 1^{ère} : mardi 5 septembre de 14h à 16h30
- Terminale : mardi 5 septembre de 10h à 12h00

PHOTOS

Les photos individuelles et de classe se déroulent les **11, 12 et 13 septembre** selon un planning que les professeurs principaux annonceront.

FOURNITURES COLLEGE

La liste des fournitures est consultable sur le site de l'établissement. S'y trouvent également toutes les indications concernant « l'opération fournitures scolaires » organisée par l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL).

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive fonctionne le mercredi après-midi pour les élèves du collège, et tous les jours de 12h15 à 13h10 pour les élèves des autres classes. Les demandes d'inscription se feront exclusivement lors de l'AG à laquelle vous êtes conviés et qui aura lieu le mercredi 13 septembre à 18h00 en salle de conférence.

REUNIONS DE PARENTS

- Réunion obligatoire de rentrée puis rencontre par classe avec les enseignants.

- ◆ 6èmes: avec les responsables
avec les enseignants sur le site NDC
 - ◆ 5èmes :
 - ◆ 4èmes :
 - ◆ 3^{ème} :
 - ◆ 2^{ndes} Générales, Technologiques et Professionnelles :
 - ◆ 1^{ères} Générales, Technologiques et Professionnelles :
- Mardi 5 septembre 18h-19h30
Vendredi 8 septembre 18h-19h30
Jeudi 14 septembre 18h-20h
Mardi 12 septembre 18h-20h
Lundi 18 septembre 18h-20h
Jeudi 7 septembre 18h-20h
Jeudi 21 septembre 18h-20h

- Rencontres individuelles parents - enseignants : elles se déroulent en décembre et janvier selon les niveaux.

- Une réunion d'information Parcoursup (Terminales) pour les parents aura lieu début janvier.

- Réunion avec les parents des jeunes qui participent au catéchisme : **jeudi 12 octobre, 18h-19h.**

CARNET DE LIAISON

C'est un outil de communication **indispensable** entre l'établissement et la famille. Il sera distribué la semaine de la rentrée. Il devra être dûment complété et signé par la famille pour le **lundi 11 septembre**. Il doit être tenu en bon état et régulièrement vérifié par la famille. L'élève doit pouvoir le présenter à tout instant. En cas de perte, un nouveau carnet sera facturé (10€), et sera remis à l'élève. C'est par l'intermédiaire de ce carnet que les familles demandent un rendez-vous à un enseignant ou un responsable et remplissent les autorisations d'absence exceptionnelle 48h à l'avance (billets blancs).

L'emploi du temps devra être collé au dos du le carnet de liaison avant le vendredi 29 septembre.

FORMATION HUMAINE, SPIRITUELLE ET RELIGIEUSE

Un document séparé présente les différentes propositions. Les inscriptions devront être effectuées avant le 16 septembre, auprès de l'équipe d'animation pastorale.

La célébration de rentrée aura lieu le **vendredi 8 septembre à 12h15**, dans la chapelle de l'établissement. Vous y êtes tous cordialement invités !

BOURSES SCOLAIRES

L'établissement est habilité de plein droit à recevoir des **boursiers nationaux**. Cette habilitation concerne toutes les classes. Les candidats admis à poursuivre leurs études dans notre établissement devront faire une demande de transfert de bourse à la direction de leur ancienne école et signaler leur situation à Mme Fofana (service comptabilité des familles).

SANTE

Les élèves présentant des difficultés de santé doivent le signaler dès le jour de la rentrée par un courrier adressé à Monsieur Fontaine (Directeur Adjoint à la vie scolaire). Il sera votre interlocuteur pour l'établissement ou le renouvellement d'un PAI d'une durée d'un an renouvelable.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Départs :

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, les familles doivent s'adresser aux assistantes de direction pour un rendez-vous avec les Directeurs Adjoins.

Modifications de coordonnées :

Tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile ou professionnel y compris de portable et de courriel) en cours d'année scolaire doit être modifié sur **Ecole Directe** et signalé au secrétariat élève concerné dans les meilleurs délais.

ECOLE DIRECTE

Cette plateforme, mise à disposition des familles et des élèves, permet de :

- **communiquer** avec les équipes pédagogiques,
- **consulter et télécharger** les résultats scolaires (bulletins, relevés de notes),
- **consulter et télécharger** les documents administratifs (factures, certificats scolaires...),
- **consulter** les absences, les retards, les sanctions concernant l'élève.

Les codes d'accès, différents pour parents et élèves, restent valides pour l'ensemble de la scolarité. Seules les nouvelles familles recevront, en début d'année, des codes de première identification.

Les documents déposés sur Ecole Directe doivent être **téléchargés et archivés** par la famille. **Les duplicatas seront payants.**

JOURNEES D'INTEGRATION DES CLASSES DE SIXIEMES

Les classes de sixièmes participeront à une journée d'intégration à Reims. Ces journées seront organisées les 7, 11, 12, 14 et 18 septembre 2023. Elles sont obligatoires.

DATES DE STAGES

- | | |
|---|--|
| ♦ 3 ^{èmes} : | du 18 au 22 décembre 2023. |
| ♦ Terminales Bac Professionnel : | du 11/12 au 22/12/2023 et du 08/01 au 09/02/2024 |
| ♦ 1 ^{ères} Bac Professionnel : | du 29/01 au 09/02/2024 et du 26/02 au 05/04/2024 |
| ♦ 2 ^{ndes} Bac Professionnel : | du 29/04 au 24/05/2024 et du 27/05 au 21/06/2024 |

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances et restons à votre disposition,

Bruno Vidard, Chef d'établissement